



Délibération n° 28

Conseil Municipal du 26 septembre 2017

Centre le Flot

Domaine de compétence :
7.5 Subventions

Le Jeudi 26 Septembre deux mille dix sept à 19 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
20/09/2017

Membres présents : 25 puis 26
(arrivée de Mme COUSIN à 20 h)

Membres ayant donné pouvoir: 8
puis 7

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 0

Nombre de votants : 33

Affiché le 02/10/2017

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Monsieur Frédéric CADET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, **Adjoint**, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Madame Isabelle ROMANCANT, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, **conseillers municipaux**.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Yvon BRIHIER, Monsieur Christian RAMET, Madame Martina DESCHARLES, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Angélique COUSIN (arrivée à 20 h 00), Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Madame Stéphanie DANNE.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : 0

Votants : 33

Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER

Objet : Convention entre la Communauté de Communes de Flandre Interieure CCFI et la ville d'Étaples sur mer.

Rapporteur : Monsieur Sébastien BAILLET, Adjoint aux affaires scolaires

Synthèse de la délibération :

Signature de convention de partenariat pour le versement de subventions attribuées aux groupes hébergés dans le cadre de « classe Nature ».

Depuis plusieurs années, le Conseil Régional du Nord Pas de Calais avait mis en place le Dispositif « Immersion Nature ». Ce dispositif avait pour but d'aider le départ en classe « environnement » pour les élèves scolarisés dans la Région Nord Pas de Calais .

Le centre d'Hébergement « LE FLOT » était partenaire de ce dispositif depuis 2014.

Cette année, le Conseil Régional des Hauts de France n'a pas reconduit ce dispositif. Aussi, pour pallier cette non-reconduction, il a été décidé par la CCFI (Communauté de

Communes de Flandre Intérieure) d'attribuer le même type de subvention aux établissements scolaires de son territoire.

La subvention allouée est versée au prestataire ayant reçu le groupe scolaire, en l'occurrence l'école Charles Perrault de Morbecque qui a séjourné du 29 mai au 02 juin dernier, dans notre structure d'hébergement municipal, lors de sa « classe Nature ».

Nous sommes donc sollicités par la CCFI, pour signer une convention de partenariat permettant le versement de la subvention allouée d'un montant de 1000€ (mille euros).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser la signature de cette présente convention.

Les recettes seront inscrites au budget .

La délibération est adoptée par **33 voix pour**.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au
Contrôle de légalité le (voir
visa)*

La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- *d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire*
- *d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20170926-del28-260917-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2017